



Vallée de Tai'u, dernier sanctuaire du Monarque de Fatu Hiva Lettre d'information n°45 – juillet 2025
(©Benjamin Ignace)

TE RAU MATA ARAI



Le Réseau de prévention, de surveillance et de lutte contre les Espèces Envahissantes de Polynésie française

Sommaire :

- Arrivée d'un crapaud sur l'île de Tikehau
- Eradication précoce du merle des Moluques sur Bora Bora
- Poursuite du contrôle de Miconia sur l'île de Fatu Hiva

Arrivée d'un crapaud sur l'île de Tikehau

Le 23 mai dernier, un signalement a été réalisé auprès des services de la DAG concernant l'arrivée d'un crapaud sur l'île de Tikehau.

L'animal a été rapidement tué et détruit par le signalant.

Les photographies transmises permettent de dire qu'il s'agit d'un crapaud de la famille des Bufonidés, c'est-à-dire proche du très envahissant Crapaud buffle (*Rhinella marina*, syn. *Bufo marinus*), déjà présent sur un îlot des Gambier. La famille des Bufonidés compte plusieurs espèces pouvant sécréter des toxines par la peau, agissant comme un poison sur les animaux domestiques.



Le signalement étant resté anonyme, il n'a pas pu être mené d'enquête sur les origines de l'animal et sur ses conditions d'arrivée sur l'atoll. C'est pourquoi quelle que soit l'île, **il est important d'être vigilant, et de signaler tout animal inhabituel.**

Eradication précoce du merle des Moluques sur Bora Bora

Le 7 février dernier, le merle des Moluques a été signalé à Bora Bora par le vétérinaire de l'île. Alors que l'espèce était jusque-là absente de l'île, deux oiseaux ont été aperçus, sur le quai et le fare artisanal, commençant à nicher.

Le premier oiseau a été abattu par Noël Juventin, le 13 mars, le second a été empoisonné par Tom Ghestemme de la SOP MANU, le 1^{er} mai.



Rappelons que ce type d'oiseau est capable de voyager sur les goélettes de transports de marchandises. Ces deux individus pourraient être arrivés de Tahiti ou de Raiatea. Tous les armateurs ne sont pas sensibilisés à ce problème, il est donc important de maintenir la vigilance sur l'île.

Poursuite du contrôle du Miconia sur l'île de Fatu Hiva

Le Miconia (*Miconia calvescens*) est une plante envahissante aux impacts désastreux pour les forêts indigènes. Très fertile, avec la production de millions de graines chaque année, il colonise rapidement les sous-bois des forêts au détriment d'autres espèces. L'altération des forêts a plusieurs conséquences dont deux majeures : l'érosion des sols et la perte d'habitat pour les oiseaux. Présent sur 6 îles de Polynésie française, le Miconia semble avoir été introduit à Fatu Hiva à la fin des années 90 lors de la réalisation de grandes constructions faisant appel à des engins venus de Tahiti (île infestée de Miconia).

Les premiers individus de Miconia ont été découverts en 1995-1996 sur le site nommé *Teumukeukeu*. Depuis, des arrachages ont été réalisés par le SDR jusqu'en 2006, puis par la DIREN jusqu'à présent, sans réussir à enrayer l'expansion.

En parallèle, l'association SOP MANU mène depuis 2007 des projets en faveur de la sauvegarde du Monarque de Fatu Hiva, un oiseau classé en danger critique d'extinction avec seulement 16 individus au monde.

Monarque de Fatu Hiva (@Benjamin Ignace)



Dans ce cadre et dans le but de préserver l'habitat du monarque, un projet de lutte contre le Miconia a été mis en place en 2024 par cette association, grâce au financement INSPIRE de l'initiative Kiwa. Ce programme multi-bailleurs financé par l'Union européenne, l'Agence Française de Développement (AFD), Affaires mondiales Canada (GAC), le ministère des Affaires étrangères et du Commerce de l'Australie (DFAT) et le ministère des affaires étrangères et du Commerce de la Nouvelle-Zélande (MFAT) vise à renforcer la résilience au changement climatique grâce aux [Solutions Fondées sur la Nature](#). Il vient en appui des travaux financés par la DIREN et menés localement par un prestataire privé.

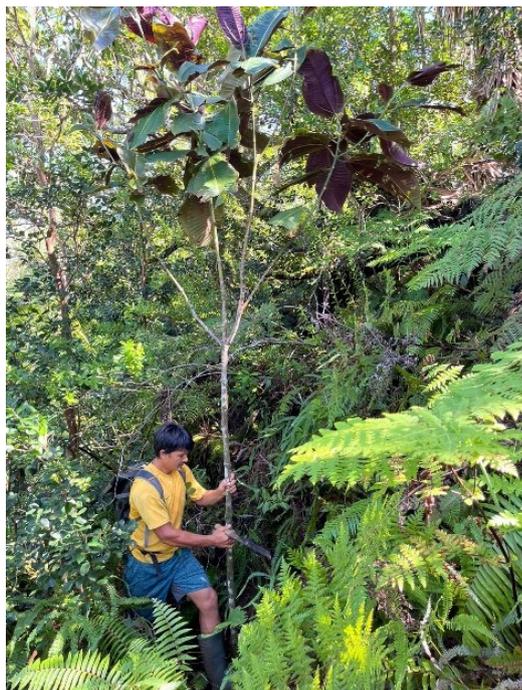
Ce projet est piloté localement par Birdlife International qui coordonne sur 3 ans (2024-2026) les actions menées dans 5 sites du Pacifique : les Samoa, les Fidji, Palaos (2 sites) et la Polynésie Française.

Le protocole

Des campagnes de prospection et d'arrachage sont réalisées avec une équipe de 2 à 6 personnes qui arpentent les montagnes abruptes et les forêts de nuages humides à la recherche du moindre individu, allant des minuscules plantules aux arbres matures pouvant atteindre plusieurs mètres de hauteur.

Les sorties sont enregistrées par GPS afin de suivre les zones prospectées et d'améliorer la connaissance de la répartition du Miconia sur l'île. Toutes les plantules sont arrachées, les pieds de taille plus importante sont coupés et traités. En cas de pieds fertiles, les fleurs et les fruits sont mis dans des sacs et ramenés au village où ils sont brûlés dans un drum.

*Découverte d'un pied mature
(©Alexis Raoult)*



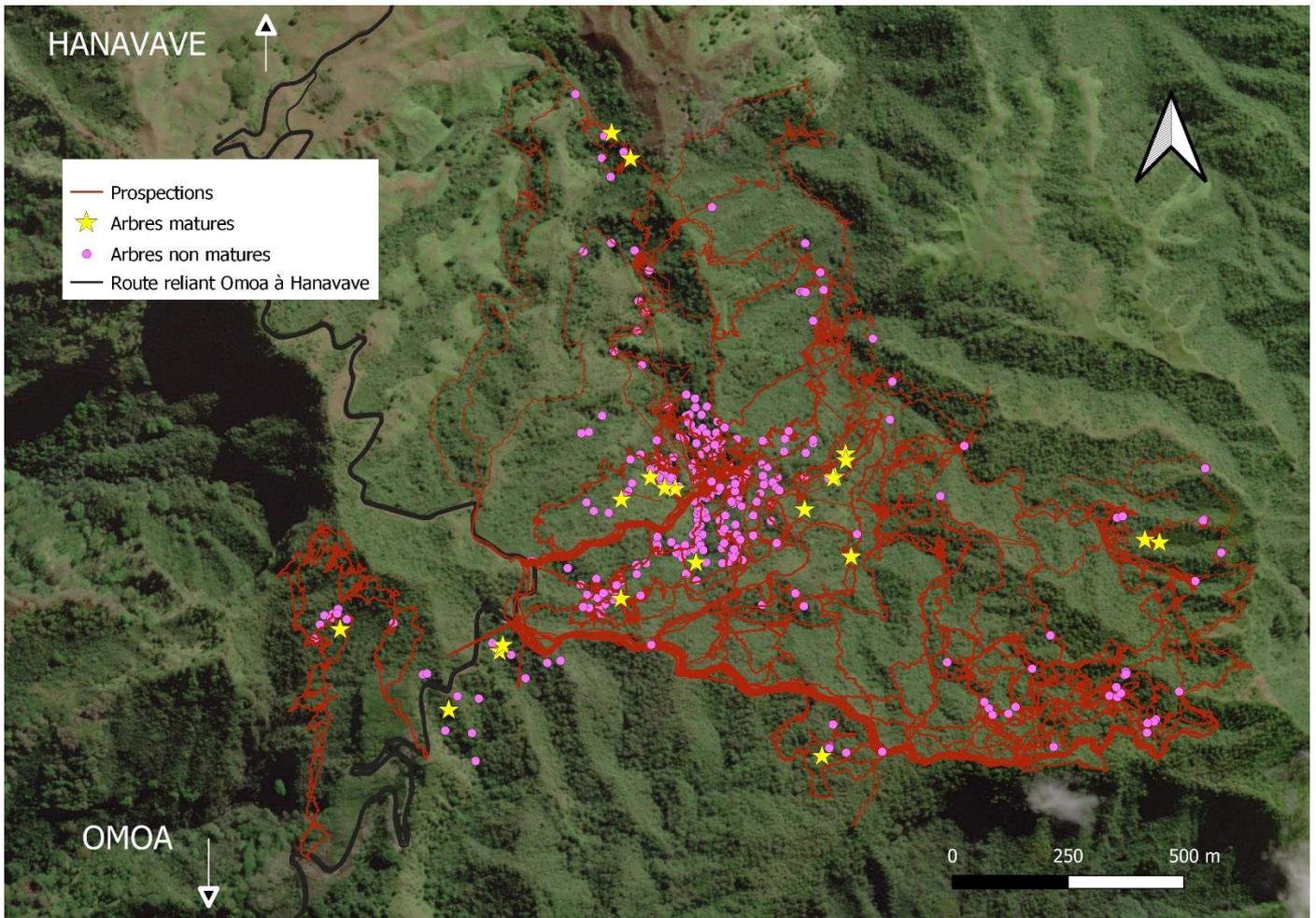
*Arrachage et coupe des miconia
(©Alexis Raoult)*



Les résultats

Depuis juillet 2024, 42 campagnes de prospection et d'arrachage de Miconia ont été menées. Ce travail colossal a permis d'arracher un peu plus de 28 000 individus, parmi lesquels 27 arbres matures ayant déjà donné des fruits. Chaque découverte d'un nouvel arbre mature repousse un peu plus la limite de la zone d'expansion du Miconia. En effet, les fruits peuvent être dispersés de 3 façons : par les cochons sauvages, les rivières ou les oiseaux frugivores. Le Ptilope de Dupetit Thouars (*Ptilinopus dupetithouarsii*), espèce endémique des Marquises, affectionne tout particulièrement les fruits de Miconia et contribue à la dispersion des graines sur de longues distances.

Carte des prospections et des arrachages réalisés depuis juillet 2024



Les perspectives

Même si le nombre d'individus découvert est bien supérieur aux estimations, les campagnes se poursuivront jusqu'à la fin du projet. Pour le moment, la zone de présence de *Miconia* est plus ou moins connue mais des efforts supplémentaires sont nécessaires pour prospecter des zones reculées afin d'éliminer tout soupçon et d'enrayer l'expansion de cette espèce sur l'île.

Article écrit par Benjamin Ignace, Chargé de programmes Monarques, Société d'Ornithologie de Polynésie (SOP – Manu)



Pour plus de renseignements ou pour partager vos projets, n'hésitez pas à nous contacter à : invasives@environnement.gov.pf ou au 87 74 68 72



DIRECTION DE
L'ENVIRONNEMENT

Notre fenua, un paradis à protéger !